

C'EST À VICHY

• NOËL À •

N° 112  
DÉCEMBRE 2019

VICHY

Supplément  
AGENDA  
DÉCEMBRE  
JANVIER  
2020

• #VICHYMONAMOUR •



## 2 RETOUR EN IMAGES



**LA VILLE DE VICHY A HONORÉ SIMONE VEIL** - Le 11 septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration du Parvis Simone-Veil et de l'Allée des Justes parmi les Nations, la Ville de Vichy a rendu hommage, en présence de son fils, Pierre-François VEIL, Président du Comité Français pour Yad Vashem, à une femme d'exception ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui ont œuvré au service de la mémoire et de la vie.



**INAUGURATION DES ÉCOLES SÉVIGNÉ-LAFAYE** - Après l'école Lyautey inaugurée en 2013, la Ville poursuit la rénovation des écoles, avec Sévigné-Lafaye qui a fait l'objet d'un chantier engagé à l'été 2017. L'an prochain, l'école élémentaire Georges-Méchin achèvera à son tour une réhabilitation qui a démarré en juillet 2018.



**INAUGURATION DE LA PROMENADE EN RIVE GAUCHE** - Nombreuse était la foule pour la balade inaugurale de la rive gauche. Avant le démarrage de cette déambulation, les élus ont assisté au lancement des travaux de la voie verte, boucle des Isles à Bellerive en direction d'Abrest.



**IL ÉTAIT UNE FOIS "LA REINE DES VILLES D'EAUX"** - Le 3 novembre dernier, les portes du Palais des congrès, à Vichy se sont fermées sur l'exposition « Il était une fois la Reine des villes d'eaux ». Les 2000 ans d'histoire de la cité thermale ont attiré plus de 30.000 visiteurs.

## Infos services

► **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES** : Si vous êtes nouveau résident à Vichy ou si vous avez 18 ans avant la veille du 1<sup>er</sup> tour des élections et la veille du 2<sup>e</sup> tour le cas échéant. Vous avez jusqu'au 07/02/2020 à 17h pour vous inscrire. Renseignements sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr), [www.ville-vichy.fr](http://www.ville-vichy.fr) ou par téléphone au 04 70 30 17 22

► **RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE** : Suite à la mise en place du Répertoire Électoral Unique il a été constaté que certains changements d'adresses effectués par les électeurs courant 2018 n'avaient pas été pris en compte lors du dernier scrutin des Européennes. Aussi, afin de pouvoir recevoir dans de bonnes conditions les documents électoraux pour les prochaines échéances électorales, nous vous conseillons de prendre contact avec le service Élections au 04 70 30 17 21 afin de vérifier que l'adresse indiquée sur la liste électorale correspond bien à l'adresse de votre domicile actuel.

► **DÉFENSEUR DES DROITS** : Permanences en Mairie de Vichy, sur rendez-vous uniquement (accueil de la Mairie), tous les lundis matins et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> après-midi du mois au 04 70 30 17 17. Relations avec les services publics, défense des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, déontologie de la sécurité, lanceur d'alerte. Pour les litiges d'ordre privé (familial, propriété, voisinage, consommation, travail) il faut voir le conciliateur de justice.

## Infos pratiques

### ► ASSOCIATION VMEH (Visite des malades en établissements hospitaliers)

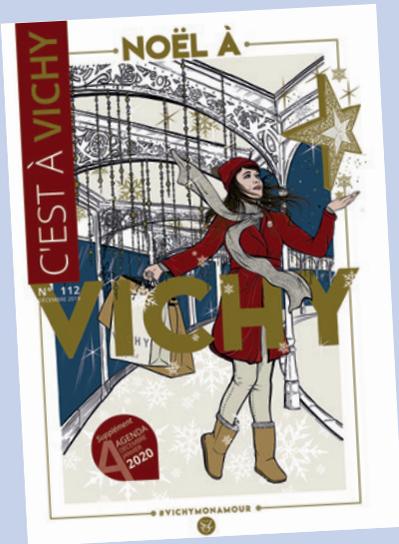
L'association recherche des bénévoles qui auraient quelques heures (un après-midi par semaine = 2h à 3h) pour apporter un peu de réconfort aux personnes âgées des trois longs séjours de l'hôpital de Vichy ainsi qu'à la halte-garderie pour s'occuper des enfants pendant que les parents sont en consultation à l'hôpital. Renseignements auprès de Jacqueline Vallet au 04 70 41 93 72 ou Dominique Bardin au 06 82 10 81 22

### ► FRANCE ALZHEIMER VICHY

Les bénévoles de France Alzheimer vous accueillent à Vichy. Ils sont à l'écoute de vos interrogations, attentes et besoins. Ils vous renseignent sur la maladie, la prise en soin, les ateliers qu'ils proposent, ainsi que sur la formation des aidants. Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois : Maison des Associations, place de l'Hôtel de ville - 07 52 04 59 10.

### ► DON DU SANG

Mardi 17 décembre et lundi 6 janvier, salle des fêtes de 15h30 à 19h. Collecte organisée par l'Établissement français du sang. Renseignements : 04 70 34 86 52.



N°112 - DÉCEMBRE 2019  
22.000 exemplaires  
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication  
Christophe Malléjac

Conception et rédaction  
Direction de la Communication

Imprimerie  
Decombat



#### Crédits photos

Céline Nieszawer  
Marie Balleret  
Gérard Manuel  
Axe saône  
Cédric Carmié  
Laurence Plancke  
epictura.fr  
DR

#### Illustrations

So.Z  
Cheub

C'EST À VICHY  
MAIRIE DE VICHY  
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX  
+33 (0)4 70 30 17 17  
[www.ville-vichy.fr](http://www.ville-vichy.fr)  
[webmaster@ville-vichy.fr](mailto:webmaster@ville-vichy.fr)

# ÉDITO



**Frédéric AGUILERA**

*Maire de Vichy  
Président de Vichy Communauté  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier*

Plus de 30 000 visiteurs ont franchi cet été les portes du Palais des Congrès pour se plonger dans l'histoire de Vichy, racontée à travers l'exposition «Il était une fois la Reine des Villes d'eaux». Ce succès dépasse nos prévisions les plus optimistes et démontre, encore une fois, combien les Vichyssois sont avides de découvrir le riche passé de leur ville. Une cité bâtie sur le thermalisme qui, sans renier son identité, s'est constamment réinventée, et continue de le faire.

Conçue pour accompagner l'année UNESCO, en valorisant notamment l'impact de la vocation thermale sur l'urbanisme de la ville, cette exposition a pleinement rempli son rôle. Elle est même devenue le passage obligé de tous les visiteurs, anonymes ou officiels, à l'image des Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Ce faisant, elle a su renouveler le regard porté sur une ville trop souvent réduite à des clichés d'un autre temps.

Renouveler l'image de Vichy, c'était aussi l'objet de la double cérémonie organisée début septembre en hommage à Simone Veil et aux Justes parmi les nations. En donnant au parvis de l'Opéra le nom d'une femme d'État au parcours exceptionnel, nous avons réaffirmé ces valeurs vichyssoises que sont le cosmopolitisme, la tolérance et le respect de l'autre.

Cette année 2019 restera marquée, quoi qu'il en soit, par la décision prise par l'État

de vendre le domaine thermal à la Ville de Vichy. Son coût, fixé à 25 millions d'euros, sera entièrement couvert par le versement jusqu'en 2030, par la Compagnie de Vichy, d'une redevance annuelle de 1,7 Millions d'euros. Les Vichyssois ne seront pas mis à contribution pour financer cette acquisition qui permettra de modifier la ville en profondeur – et notamment le Parc des Sources.

En évoquant ce dossier, j'ai une pensée particulière pour Christophe Pommeray, Conseiller municipal du Groupe «Vichy ensemble», décédé brutalement le 21 octobre. Élu depuis 2008, il fût un opposant de grande valeur, compétent, constructif, respectueux et attaché aux valeurs républicaines. Par sa connaissance technique du dossier, il fût un allié précieux dans le cadre des négociations menées pour le rachat du domaine thermal. Son décès précoce prive Vichy de l'un de ses plus ardents défenseurs.

À quelques semaines de la fin de l'année UNESCO, je tiens enfin à remercier tous les Vichyssois pour l'enthousiasme dont ils font preuve au quotidien, qui dynamise d'une manière exceptionnelle notre candidature au patrimoine mondial. Riche de ce patrimoine et d'une histoire bimillénaire, Vichy brille d'abord par l'amour et la fierté que lui portent ses habitants !

Belle fin d'année à tous ! ■



# LE TERRITOIRE CHAN

De ville, de route ou à assistance électrique, le vélo est un mode de déplacement qui allie écologie, performance, santé et économie. Loin du simple effet de mode, il est devenu depuis quelques années un outil privilégié par de nombreux Vichyssois. Pour accompagner son développement, des pistes cyclables ont été créées, qui irriguent l'ensemble du cœur de ville. Côté tourisme et loisirs, la volonté de favoriser l'usage du vélo implique l'émergence de boucles cyclables sur l'itinéraire de la future voie verte, assurant ainsi un cheminement cohérent et sécurisé des déplacements non motorisés.



## Doper le vélo comme mode de déplacement au quotidien

Que ce soit à Creuzier-le-Vieux, Abrest, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Boulevard urbain ou dans les entrées de ville, les récents aménagements favorisent les déplacements courts de type «domicile-travail» en mode doux dans l'agglomération.

À l'horizon 2021, les entrées de ville seront donc toutes aménagées et irrigueront les rues du cœur de ville. Toutes ne peuvent pas accueillir de pistes cyclables mais les réflexions sont en cours pour développer l'usage de la bicyclette et pour sécuriser

les itinéraires. Cela doit d'abord passer par le respect mutuel des différents modes de circulation : piétons, véhicules, vélos. Avec les associations, la Ville réfléchit à des pistes d'amélioration de la circulation en cœur urbain. L'amplification des zones 30 (à l'instar de la rue Jean-Jaurès dans le quartier Jeanne d'Arc) est une hypothèse envisagée.

Le monde économique évolue et les entreprises sont attentives à la protection des salariés ainsi qu'à l'aspect environnement en visant un bilan carbone neutre avec une valorisation de la pratique du vélo. Les grands acteurs économiques sont de plus en plus demandeurs d'aménagements

## BIEN CIRCULER À VÉLO

- Rappel SAS vélo au niveau des feux : verbalisable
- Respecter le code de la route (feu rouge...) et les panneaux de signalisation
- Ne pas rouler sur les trottoirs : c'est interdit sauf pour les enfants de moins de 8 ans ou si le trottoir est équipé d'une piste cyclable matérialisée par deux bandes blanches et le pictogramme vélo.
- Connaître et respecter les différents aménagements qui jalonnent la ville :
  - Bande cyclable : réservée aux cyclistes et séparée des autres voies par un marquage
  - Piste cyclable : séparée de la circulation automobile et réservée aux vélos
  - Certains aménagements, voie ou piste cyclable, doivent être empruntés obligatoirement, d'autres de manière facultative. On les distingue par la forme des panneaux : carrés, ils signalent un aménagement facultatif, ronds, un aménagement obligatoire.
  - Zone piétonne : les vélos sont autorisés à l'allure du pas et ils doivent respecter les piétons qui sont prioritaires.
  - Zone 30 : sans aménagement spécifique, la circulation apaisée est favorable à la pratique du vélo
  - Double sens cyclable : exclusivement réservé aux cycles
  - Couloir bus-vélo : les cyclistes sont autorisés à utiliser les couloirs de bus, si un pictogramme vélo se trouve sous le panneau rond où est dessiné un bus.
  - SAS : espace réservé aux cyclistes qui leur permet de se positionner devant les voitures au feu rouge. Au feu rouge, les automobilistes ne doivent pas s'arrêter sur ce SAS et peuvent être verbalisés.
  - Passages piétons : le cycliste doit descendre de son vélo pour traverser la rue sur le passage piéton sauf s'il est dans la continuité d'une piste cyclable traversante.
- Respecter les règles essentielles : conserver les distances de sécurité, maintenir sa trajectoire, anticiper les mouvements des autres véhicules et des piétons, signaler au bras un changement de direction et rester vigilant.
- Ne pas téléphoner sous peine d'amende !!
- Ne pas porter de casque audio sous peine d'amende !!
- Prévenir les risques de vol : en utilisant un antivol en attachant le vélo par le cadre et la roue avant et en l'attachant à un point fixe (mobilier urbain, attache-vélo...).

652 places de stationnement vélo sont à disposition dans Vichy.

## RESPECTER LA SIGNALÉTIQUE

-  Indications de début et fin de piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles non motorisés (sauf arrêté contraire). La circulation, le stationnement et l'arrêt d'autres véhicules sont interdits.
-  Indications de début et fin de piste ou bande cyclable obligatoire et réservée aux cycles non motorisés (sauf arrêté contraire). La circulation, le stationnement et l'arrêt d'autres véhicules sont interdits.
-  Entrée d'une voie à sens unique pourvue d'un double-sens cyclable (possibilité de croiser des cyclistes).
-  Pré-signalisation indiquant l'affectation des voies sur la chaussée abordée. Les voies successivement rencontrées sont figurées de bas en haut.
-  Indication de début d'une section ou d'un ensemble de sections de routes constituant une zone de circulation homogène où la vitesse est limitée à 30 km/h.
-  Zone de rencontre. Zone affectée à la circulation de tous les usagers où le piéton est prioritaire. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.
-  Aire piétonne. Cyclistes autorisés à circuler à l'allure du pas avec priorité aux piétons.
-  Accès interdit aux cycles.
-  Sens interdit à tout véhicule excepté les cycles.
-  Voie verte. Voie de circulation réservée aux modes non motorisés : piétons, rollers, cyclistes et accessoirement cavaliers.



# GE DE BRAQUET



cyclables, à l'image de L'ORÉAL. Ainsi, récemment, la piste cyclable a été allongée du collège Jules-Ferry jusqu'à l'entreprise afin de faciliter les déplacements professionnels des salariés.

## Voie verte : découvrir l'agglo à vélo et au fil de l'eau

Longue de 27 kilomètres, la voie verte traverse l'agglomération de Billy à Mariol. Baptisée «Via Allier» en référence à la «Via Rhône» (*qui longe le Rhône*), ce tronçon régional de voie verte se décline sur l'ensemble de la rivière Allier du Bec d'Allier à Brioude. Un itinéraire pensé en complément de la V70 qui relie Nevers à Palavas-les-Flots.

Pour le tronçon de Vichy Communauté, la première tranche de la voie verte longeant le Lac d'Allier et la Boucle des Isles sur 9 kilomètres a été inaugurée le 5 octobre dernier. La deuxième tranche, de la Boucle des Isles à Mariol et du Pont de l'Europe à Billy, sera livrée au cours de l'été 2020.

Cet itinéraire sera entièrement en «site propre». En effet, si dans

certaines zones, les vélos sont obligés de reprendre la route, les vélos pourront, de Billy à Mariol, rester sur le même itinéraire de promenade. Un itinéraire situé en bordure de rivière, praticable en toutes saisons, et intégralement dédié aux modes doux avec un tracé en sol sablé d'une largeur de 3 mètres (*quand le milieu naturel le permet*). L'usage local de cette «Via Allier», pensée aussi comme un produit touristique, sera associé à un système de boucles (*voir carte*).

- **La Boucle du Lac** de 6 kilomètres, ouverte depuis 2006, fait le tour du Lac d'Allier.
- **La Boucle des Sources** de 12 kilomètres entre Abrest et Mariol (*ouverture été 2020*) mettra en avant le patrimoine sourcier, à cheval sur les communes d'Hauterive, Abrest et Saint-Yorre, et permettra, notamment, de traverser le chemin des sources chaudes et le parc Larbaud.
- **La Boucle des Isles**, «La campagne à portée de ville» de 12 kilomètres entre le Pont de Bellerive et Hauterive (*ouverte depuis le mois de novembre*),

### VIA ALLIER TRANCHE 1

- Ouverture : octobre 2019
- Linéaire : 9 km

### VIA ALLIER TRANCHE 2

- Début des travaux : début 2020
- Fin des travaux : fin 2020
- Linéaire : 18 km

### BOUCLE DU PATRIMOINE

Ouverture 2021/2022

### BOUCLE NATURE

Ouverture 2021/2022

### BOUCLE DU LAC

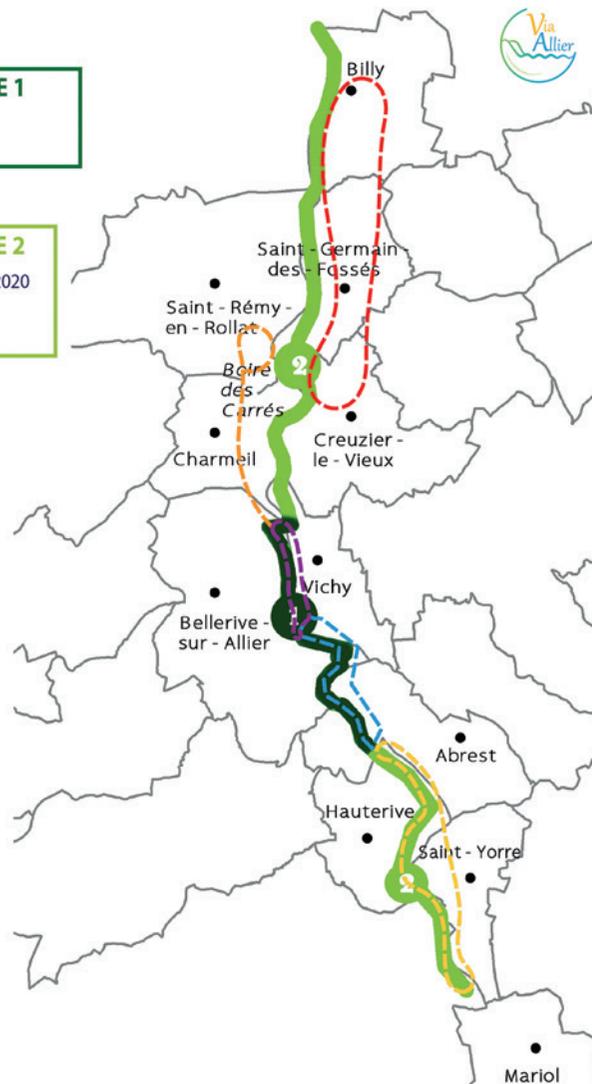
Rive droite et gauche  
6km depuis 2006

### BOUCLE DES ISLES

Ouverture janvier 2020  
Linéaire : 10km

### BOUCLE DES SOURCES

Ouverture été 2020  
Linéaire : 12 km



traverse les espaces naturels de la Boucle des Isles et de la Boire Talon.

- **La Boucle du patrimoine** entre Billy et Creuzier-le-Vieux sera livrée en 2021-2022 et mettra en avant les sites patrimoniaux comme le château de Billy.
- **La Boucle Nature** entre le Pont de l'Europe et Saint-Germain-des-Fossés sera livrée en 2021-2022 et traversera les espaces

naturels sensibles comme la Boire des Carrés.

Plusieurs voies d'accès seront aménagées afin de relier directement les communes traversées aux différents boucles, et générer ainsi une meilleure irrigation du territoire tout en favorisant le développement d'une économie touristique et de loisir. ■

## BIENTÔT DES VÉLOS À HYDROGÈNE ?

Vichy Communauté vient de répondre à l'appel à projet de la Région qui souhaite développer la pratique du vélo hydrogène. Si l'agglomération est retenue, la Région Auvergne-Rhône-Alpes mettra à disposition, pour 3 ans, 10 vélos à assistance électrique hydrogène ainsi qu'une station de recharge. Actuellement, le temps minimal de recharge des vélos électriques est de 4 heures tandis que celui du vélo à hydrogène est de 2 minutes.

### INFOS PRATIQUES POUR LES USAGERS :

- «**Parlons vélo dans l'agglo**», groupe Facebook qui met en lien les usagers du vélo afin d'établir un cahier de doléances : ce qui est fait et ce qui reste à améliorer. La meilleure façon d'éviter des erreurs est la coopération !
- Atelier participatif de réparation de vélo : «**Le Gang des dérailleurs**» 26, avenue de la Croix-Saint-Martin. (*Renseignements sur Facebook : «Le gang des dérailleurs»*)
- **Fédération des usagers de la bicyclette (FUB)** : [www.fub.fr](http://www.fub.fr)

# À L'HEURE ANGLAISE...

Nouvelle adresse en cœur de ville, le pub-brasserie «Au Bureau» ouvre jeudi 5 décembre aux Quatre-Chemins. Il s'agit du deuxième établissement de la célèbre enseigne inspirée des pubs londoniens à s'installer en Auvergne. Le décor fait la part belle aux matériaux nobles et à l'identité «sport's bar» très british.



Le concept ? Celui d'un pub londonien au décor typiquement anglo-saxon. Le lieu se veut chaleureux, épuré tout en étant atypique avec un coin bibliothèque et cheminée, des

fauteuils Chesterfield, des objets anciens chinés dont une vieille moto siégeant princièrement dans l'entrée ainsi qu'un grand skiff en bois qui transporte les curieux sur les bords de la Tamise pour une

course Oxford vs Cambridge.

Le concept de l'établissement c'est de rythmer la journée du petit déjeuner jusqu'au soir «*Il se passe toujours quelque chose Au Bureau !*» précise Stéphane Balanger, aux commandes de l'établissement vichyssois. Des télévisions permettront de suivre les grands événements sportifs : tennis, rugby, football et bientôt les Jeux Olympiques. La musique tiendra également une belle place avec des Afterwork aux différentes programmations : live, DJ, karaoké, concerts en terrasse l'été mais également des spectacles tels que des Close Up de magie. «*L'idée est de faire vivre quelque chose d'exceptionnel !*»

Côté restauration, la cuisine préparée par le chef, à base de produits frais, qui se veut chaleureuse, conviviale et gourmande avec des salades,

des burgers, des flammekueche, des assiettes anglaises avec le traditionnel fish and chips mais aussi des planches à partager et des finger foods. À découvrir bientôt, aussi, différents petits déjeuners : anglais, canadiens, français.

«Au Bureau» à Vichy prend place dans sa version connectée, un format d'établissement cosy et traditionnel tourné vers le digital avec la possibilité de commander à table et de payer depuis son mobile.

Les pubs «Au bureau» font partie du groupe Bertrand, créé en 1997 par Olivier Bertrand, un auvergnat. Cette entreprise française du secteur de l'hôtellerie et de la restauration possède aussi de grandes brasseries parisiennes. ■

«Au Bureau»  
Centre commercial  
les Quatre-Chemins

## AIGLE DÉPLOIE SES AILES À VICHY !

La célèbre botte nautique bleue aux bandes blanches a pris ses quartiers rue de l'Hôtel des Postes depuis le 25 octobre. Un savoir-faire et un héritage unique au cœur de la cité thermale...

«Pour moi c'était une marque qui avait sa place à Vichy. D'ailleurs, depuis l'ouverture, les visites sont nombreuses, indique Gérald Fourquemin, gérant de l'enseigne vichyssoise. Des magasins «premium» de ce type, il y en a très peu ici et beaucoup sont surpris de la diversité de la gamme.» En effet, «Aigle» est avant tout une marque de mode au savoir-faire français et propose une très large gamme de prêt-à-porter : de la parka aux pantalons en passant par les chemises et autres accessoires.

### L'histoire de la marque...

Hiram Hutchinson, un américain vivant en France, rachète le brevet de vulcanisation du caoutchouc à Charles Goodyear et, en 1853, crée la marque «À l'Aigle» en référence à l'aigle américain. Maître caoutchoutier depuis 1853, «Aigle» confectionne ses bottes à la main en France. Aujourd'hui, dans l'usine de Châtellerault en France, 200 artisans réalisent à la main chaque jour 4000 paires de bottes. ■

«Aigle» - 5-7 Rue de l'Hôtel des Postes





# SIGNATURE

Atypique, Signature Vichy a déjà conquis flâneurs, rêveurs et amoureux de la décoration. À la croisée des styles et des genres, ce lieu insolite propose une sélection de la nouvelle garde de la création, expose l'excellence du design et autres objets déco. Une nouvelle adresse pour faire revivre le Passage Giboin.

Déco, cadeaux, papeterie française, luminaires, sculptures, mobilier... Le concept de la boutique de Johan Deschamps place la créativité au premier plan. Une démarche partagée par So.Z et Fluff, ses voisins et amis du passage Giboin. «C'est une nouvelle génération qui fait du commerce différemment, en priorisant des articles de qualité, majoritairement français et au maximum fabriqués en Europe et en petite quantité. Cela nous permet de revenir à un échange précieux entre le commerçant et le client.»

Travailler avec des créateurs passe par de grandes histoires de cœur pour Johan comme celle tissée avec «Secrets d'Apothicaire» pour ses bougies ou encore le mobilier de la «Manufacture Drugeot» mais aussi les luminaires haute couture de chez «DCW éditions». Signature, c'est avant tout celle de Johan qui s'exhale à travers des scénographies déclinées au pluriel : des vitrines arty, des ambiances avant-gardistes, des aménagements élégants, un ensemble qui traduit un goût indéfectible pour le lifestyle de bonne facture. Une passion qu'il aime partager avec les curieux qui passent le seuil de sa boutique. Il raconte les histoires de ses produits mais surtout prodigue de précieux conseils en aménagement. «Parfois, on vient de loin pour faire ses courses à Vichy, je suis en train de conditionner un

*miroir pour un départ à Düsseldorf.»* Issu du monde de la couture, Johan a toujours été animé par cette envie de créer. «Dans ma famille, beaucoup de personnes travaillaient dans la confection et la mercerie». Après des premiers pas à Abel-Boisselier à Cusset (aujourd'hui lycée Valéry-Larbaud), il intègre une belle maison de couture parisienne. À 23 ans, repéré et encouragé au «Who's Next», salon international du vêtement et des accessoires il lance sa première entreprise. En étant freelance il devient directeur artistique pour certaines maisons et couturier pour d'autres. Après plusieurs années sa créativité s'exprime de la couture vers la déco.

**«J'ignore si mes tableaux sont surréalistes ou pas, mais je sais qu'ils sont l'expression la plus franche de moi-même»**

(Frida Kahlo)

**«Le merveilleux est beau, n'importe quel merveilleux est beau, il n'y a que le merveilleux qui soit beau.»**

(André Breton)

**«Le moins que l'on puisse demander à une sculpture, c'est qu'elle ne bouge pas.»**

(Salvador Dalí)

Comme un hommage, ses influences se lisent sur les vitrines de la boutique par des citations. «Je trouve mes sources d'inspiration dans plusieurs mouvements artistiques : le dadaïsme, le surréalisme, l'école



Bahaus...»

L'inspiration, c'est aussi celle du Passage Giboin qu'il partage avec So.Z qui avait déjà provoqué un nouveau souffle au lieu depuis l'ouverture de son art shop puis de la boutique «Vichy Venice» avec son ami Fluff.

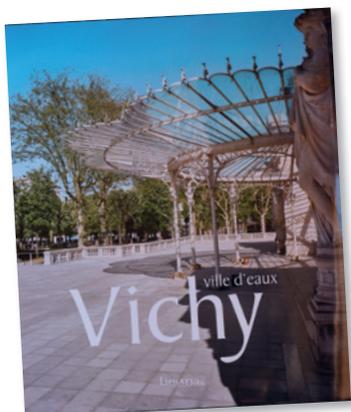
La rencontre avec So.Z a eu lieu il y a quelques années. «Il faisait partie d'un groupe de rock qui avait fait appel à moi pour la création de leurs costumes. Il y a quelques temps, je suis venu à l'inauguration de Vichy Venice et en tournant le dos au Shop, j'ai découvert ces trois boutiques et je me suis projeté sur ce lieu. Je suis amoureux de ce passage et j'ai pensé que j'avais ma place ici».

Avec cette nouvelle adresse, le Passage Giboin, témoin silencieux

d'époques fastueuses, s'habille d'une nouvelle âme et reprend enfin son rôle d'écrin pour les flâneurs et les rêveurs. Un client de passage confirme : «Je suis content pour ce passage. Que de souvenirs ici ! C'est beau de le regarder revivre et de voir les gens l'emprunter avec plaisir!»

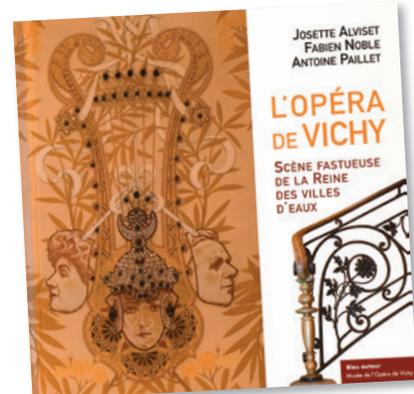
Une belle énergie circule entre les différentes adresses du Passage et Johan et So.Z ne manquent pas d'idées : «On veut rendre le passage vivant en faisant des événements réguliers tels que des concerts : jazz, classique, électro, pop, rock, folk, etc. Et comme il ne pleut jamais passage Giboin, on aimerait qu'il devienne un lieu de flânerie, un univers singulier dans Vichy...» ■

«Signature Vichy»  
5 passage Giboin



## UNE IDÉE CADEAU POUR NOËL !

À l'heure où Vichy et les Great Spas of Europe candidatent pour une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, deux beaux ouvrages sur le patrimoine de Vichy viennent de paraître : «VICHY VILLE D'EAUX» (Ed. Lieux Dits - sous la direction de Delphine Renault, responsable du service Patrimoines et Inventaire général de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) et «L'OPÉRA DE VICHY, scène fastueuse de la Reine des Villes d'eaux» (Ed. Bleu autour, Musée de l'Opéra de Vichy).





# LE SONGE D'UNE NUIT DE FIN D'ANNÉE

Le mois de novembre se termine et aspire avec lui sa mélancolie douce, présage d'une féerie naissante, celle de «Noël à Vichy». Jusqu'au 6 janvier, la cité thermale respendit dans son habit de lumière avec des décorations qui dessinent les contours d'un monde merveilleux aux quatre ambiances pour une fin d'année aux mille couleurs.



breux manèges (Mini-scooters, Show Boat, Chenille, petit train...)

Partout en ville... Prenez un zeste de rêve, saupoudrez le d'une pincée de magie, assaisonnez d'une once d'émotions et surtout passez de bonnes fêtes de fin d'année ! ■

Il était une fois le Parc des Sources et le fer à cheval... Classé monument historique, le lieu, prend cette année, des allures de décor de conte avec un univers féérique\*. Tandis que des arbres merveilleux viennent envelopper les galeries, ceux du Parc des Sources se sont habillés de flocons de neige lumineux et de fabuleuses chutes d'eaux. Le Kiosque à musique, transformé

en chapiteau lumineux et coiffé d'un sapin renversé donne le «La» au fer à cheval aux arches lumineuses monumentales. Pour découvrir ce village féérique, des balades en calèche et des animations sont proposées les week-end du 7 au 29 décembre avec, notamment un spectacle conté par la Compagnie Elixir.

À quelques pas, le cœur com-

merçant bat au rythme de «Noël à Vichy» avec le grand jeu «Les féeries de Noël» organisé par Vichy Commerce en partenariat avec le Grand Marché. Retrouvez, également, le Marché de Noël du 19 au 22 décembre ponctué de nombreuses animations ainsi que des rendez-vous gourmands conjugués au pluriel au Grand Marché de Vichy.

Observer la magie de Noël à travers le regard des enfants ? Des manèges et une patinoire ont pris leur quartier de fin d'année pour accompagner cette ritournelle enchantée. Aux Quatre-Chemins, qui dit Noël, dit sapin. Et pas n'importe lequel ! Pour la toute première fois en Auvergne, un manège sapin de Noël géant de 12 mètres de haut, 12 mètres de diamètre et articulé de 8 nacelles boules siègera princièrement au cœur de Vichy. Place Charles-Gaule, ambiance cristalline et arctique avec la traditionnelle patinoire de 300 m<sup>2</sup> et ses chalets gourmands ainsi que de nom-

*\* Ces nouveautés sont issues d'une convention entre la Société «ALI BAKHTIAR DESIGNS» et la Compagnie de Vichy, qui, dans le cadre de «l'année UNESCO» a souhaité se mobiliser pour valoriser le Parc des Sources, classé Monument historique et cœur du bien en cours de classement. Un temps fort pour ce lieu unique afin de clôturer cette année.*



*Sur le parvis de l'église Saint-Louis, un grand sapin naturel de 12m (cette année, il est offert par Monsieur Choffel de Bellerive-sur-Allier) décoré et paré de motifs lumineux scintillants et animés.*



# VICHY, CONNECTING PEOPLE

Pour permettre à tous d'avoir accès aux outils numériques et de pouvoir s'en saisir dans leur vie quotidienne, scolaire et professionnelle, Vichy se mobilise. L'objectif : permettre un accès facilité aux citoyens, visiteurs et commerçants.

## Fin 2020, toute la commune sera éligible à la fibre !

Grâce au développement du haut débit, cela fait longtemps que l'on a oublié le bruit d'un modem qui se connecte et la lenteur de connexion qui l'accompagnait. Avec le déploiement de la fibre optique, la qualité de connexion à Internet fait encore un bond en avant.

Le déploiement de la fibre à Vichy s'est effectué par quartier. Le premier fut celui des Ailes et le dernier est celui du cœur de ville, tout autour de la place Charles-de-Gaulle.

Fin septembre 2019, 37% de la commune est éligible en FTTH\* : habitations, commerces, entreprises

Les raccordements effectués depuis avril dernier augmentent avec près de 300 équipements

supplémentaires par mois. Ce chiffre devrait augmenter en fin d'année 2019 et en 2020.

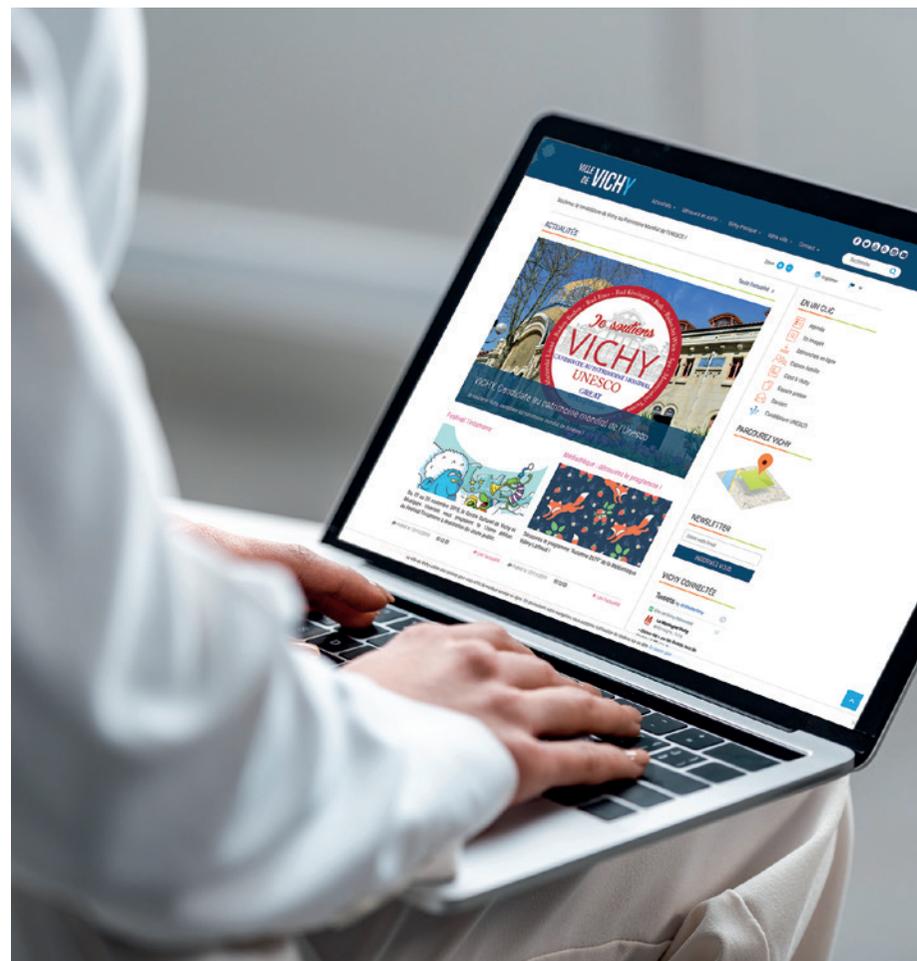
L'objectif est que fin 2020, toute la commune soit éligible.

Pour suivre les déploiements du réseau Orange, rendez-vous sur :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Ce site permet de savoir où en est le déploiement par adresse mais aussi de pouvoir préciser si l'on est intéressé par la fibre. Il permet dans un même temps de voir le nombre de personnes intéressées par le déploiement. ■

(\*) Qu'est-ce que le FTTH (Fiber To The Home) ? Le terme s'utilise lorsque la fibre est déployée du nœud de raccordement optique jusqu'à l'abonné. Le FTTH se distingue de l'ADSL, qui utilise des réseaux en cuivre combiné à la fibre optique.



## Wifi gratuit en ville

Historiquement, il existe des points d'accès au Wifi en ville comme à la gare, à la médiathèque ou aux Quatre-Chemins.

Afin de développer l'accès au numérique, une expérimentation Wifi sera menée à Vichy dès les prochains jours afin de favoriser un accès simplifié, en un clic, à un temps de connexion illimité. Jusqu'à présent seulement 2 heures de connexion était autorisées.

Pour cela, une vingtaine de bornes sont mises en place dans le triangle commerçant (Clemenceau, Wilson, Quatre-Chemins) et rayonneront sur l'extérieur de

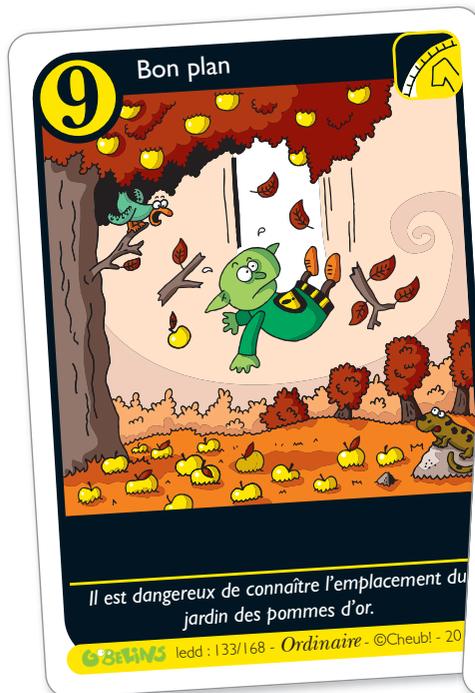
cette zone (Parcs, place Charles-de-Gaulle, rue de Paris jusqu'à la gare).

Ces bornes apporteront de la connectivité et un accès internet aux citoyens comme aux visiteurs. « Cette expérimentation est un premier pas, explique Dominique Salignat, Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information à Vichy Communauté. Dans la perspective des Jeux Olympiques 2024, la connectivité est un élément essentiel du dossier afin d'accueillir des délégations, équipes, stages, etc. Il est donc envisagé de couvrir, également, le complexe sportif, ainsi qu'à terme, l'ensemble de la ville. » ■



# « EXPRESSIONS »

«Prendre la mouche, chercher la petite bête, minute papillon...» Voici quelques trésors de la langue française à découvrir du 14 décembre au 2 février à la Galerie des expositions du Centre culturel de Vichy. Sous le trait de crayon de Cheub, l'exposition «Expressions» sera composée de 34 visuels du jeu de cartes éponyme de l'illustrateur.



ne manque pas de projets ! À l'instar d'un jeu de rôles sous forme de jeu de l'oie qui parcourt tout un livre avec pour thème la chanson de «La Mère Michel», le but étant de retrouver le chat. Mais pour le moment ... CHUT... Le chat n'est pas encore sorti de sa tanière ! Quant à la BD ? Ce ne sera pas quand les poules auront des dents puisque «C'est un projet se dessine pas à pas...» ! Haut les cœurs ! ■

## «EXPRESSIONS»

Ouvertures :  
Mercredi, samedi et dimanche  
de 14h à 18h  
et pendant  
les vacances scolaires :  
mardi et du jeudi au dimanche  
de 14h à 18h  
Entrée libre.

L'appétit vient en mangeant... Après «Gobelins», «Expressions», est le deuxième jeu de cartes à jouer et à collectionner imaginé et réalisé par Cheub. «Une drôle de tête et un corps vert. Nous adorons l'univers des jeux de rôle. Avides, malins et rigolos, sur chacune des cartes nous racontons une histoire», la thématique commune est celle de l'univers des Gobelins, des créatures fantastiques avec une nouvelle édition en partie consacrée à Vichy.

Pour ces deux jeux, une même règle inspirée du grand classique : «La bataille». Et, cerise sur le gâteau, en marge de l'exposition, un championnat se déroulera tous les mercredis. «Il y aura un champion par semaine et un «championnat du monde» viendra conclure l'exposition le dernier samedi.» Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, des ateliers permanents tout public seront proposés pendant toute la durée de l'exposition et pourront se

faire en famille avec des niveaux différents.

Jérôme Schirtzinger, alias Cheub, est régisseur et en charge des animations pour le jeune public au Centre Culturel de Vichy. Il met en place des expositions telles que «Origami» en 2018 ou encore «Pixel art» en 2016. De formation graphiste, son leitmotiv est l'illustration jeunesse. Connu comme le loup blanc, son coup de crayon n'est plus un secret pour les Vichyssois ! C'est celui des drôles de personnages du festival Tintamarre ou encore, récemment, celui des camions poubelles uniques et insolites de Vichy Communauté. «Au départ, j'étais connu pour les animaux et puis je me suis rapproché des Gobelins, des créatures fantastiques qui dans l'imaginaire sont méchantes et qui, ici, ne font pas peur. Je les ai détournées pour en faire des héros et inventer des histoires autour d'eux. Les Gobelins permettent une identification plus humanoïde. Cela fait maintenant 10 ans que je travaille avec ces

créatures d'environ 1 mètre». Et, comme Rome ne s'est pas faite en un jour, avant de se lancer dans cette aventure, il voulait en faire un livre «Le système de pouvoir raconter des histoires avec des cartes à jouer et à collectionner m'a paru alors le plus adapté». Copains comme cochons, c'est une grande histoire qui le lie à ses créatures ! D'autres jeux de cartes, pas encore sortis, ont été créés dont un regroupant les figures féminines gobelins : «Oh les filles !», ou encore «L'aventurier» sur l'Aventurier d'Indochine en images Gobelins, mais aussi «En attendant le jour» sur l'univers de H.P. Lovecraft, auteur de science-fiction et source d'inspiration pour l'illustrateur. Au total, ce sont 168 cartes différentes qu'il garde précieusement dans un album Collector.

Loin de bayer aux corneilles, Cheub





# RICHARD BERRY À LA BARRE

À Bobigny, Gisèle Halimi défend l'avortement. En 1976, c'est à la peine de mort que Paul Lombard s'attaque, en voulant éviter la peine capitale à Christian Ranucci. À Clichy-sous-Bois, Jean-Pierre Mignard défend les familles de Zyed Benna et Bouna Traoré, électrocutés dans un poste électrique pour avoir tenté d'échapper à un contrôle de police. En 2006, l'acte infanticide de Véronique Courjault lève le tabou du déni de grossesse. À Bordeaux, le procès de Maurice Papon revisite les heures sombres de l'Histoire de France. Le 26 janvier, à l'Opéra de Vichy, Richard Berry nous fait revivre ces grands procès qui révèlent des faits de société majeurs ayant marqué l'histoire judiciaire de ces quarante dernières années. Entretien.

*Dans «Plaidoiries, je vous demande l'impossible», d'après «Les grandes plaidoiries des ténors du barreau» de Matthieu Aron, vous présentez cinq affaires qui ont secoué la France. Pourquoi avoir choisi ces affaires-là ?*

Ce sont des affaires qui ont fait évoluer des lois et les mentalités. Sans Gisèle Halimi, Simone Veil n'aurait jamais fait passer la loi pour la dépénalisation de l'IVG. C'est l'avocate, la militante de la première heure en mettant l'avortement au cœur du débat. Dans l'affaire Christian Ranucci, c'est la peine de mort qui a secoué l'opinion publique. Ranucci a été exécuté mais cette plaidoirie a laissé énormément de doutes quant à sa culpabilité. Quelques mois plus tard, Badinter va réussir à sauver la tête de Patrick Henry, bien qu'il soit coupable. Et, par la suite, c'est en tant que Garde des Sceaux, qu'il fait abolir la peine de mort. Autre affaire, celle de Véronique Courjault. Avant la plaidoirie d'Henri Leclerc, on n'avait jamais entendu parler du déni de grossesse. Avec l'affaire Zyed et Bouna, on est devant un énorme fait de société. Elle est à l'origine du soulèvement des banlieues et des émeutes de 2005 qui ont raisonné partout en Europe. Toutes ces affaires sont extrêmement emblématiques et universelles dans le sens où elles parlent à toutes les classes de la société.

*Comment revêt-on la «robe» de Gisèle Halimi qui porte la parole des femmes ?*

La robe d'avocat a cette vertu



**«Plaidoiries, je vous demande l'impossible»  
à l'Opéra de Vichy  
Dimanche 26 janvier 2020 à 15h  
[www.opera-vichy.com](http://www.opera-vichy.com)**

de faire disparaître toutes les apparences sociales mais elle a aussi l'intérêt de «déssexualiser». En mettant la robe, je deviens Gisèle Halimi. Et puis, je suis le père de trois filles, toute ma vie je me suis retrouvé au cœur des droits des femmes. Je vois bien, à travers elles, ce que vivent les femmes, ce que subissent les filles. Ce n'est donc pas cette plaidoirie qui m'a alerté mais ça m'a donné encore plus envie de la faire !

*Pour vous, qu'est-ce qu'un bon avocat ?*

Ce qui fait un grand avocat c'est surtout le fond ! Ce qu'il va dire, les mots qu'il utilise, c'est la pensée, c'est son engagement, c'est le regard qu'il porte sur les affaires qu'il plaide, c'est la façon

dont il va éclairer les faits d'une façon différente. C'est lorsqu'il donne à penser et à réfléchir.

*Si vous aviez une plaidoirie à ajouter à votre spectacle, laquelle choisiriez-vous ?*

J'aurais bien aimé faire celle de Badinter dans l'affaire Patrick Henry. Il y a aussi des plaidoiries qui malheureusement n'existent pas comme pour le «mediator» qui pourrait être très intéressante. Parfois, l'affaire peut être importante mais cela ne veut pas dire que la plaidoirie va être bonne. Il en est des plaidoiries comme des «bonnes» ou des «mauvaises» pièces.

*Après 40 ans de carrière, que souhaiteriez-vous vivre dans votre métier d'acteur ?*

Continuer à monter sur scène ! Mais, ce que j'aimerais vivre, c'est retourner vers des classiques. J'ai commencé par là avec la Comédie française pendant 7 ans. Depuis, je ne joue que des pièces contemporaines mais c'était mon souhait parce que j'estime que j'appartiens à mon siècle et qu'il est normal que je joue des auteurs de mon temps. En revanche, maintenant j'aimerais bien revenir une fois... ou deux à des classiques ! Molière ou Shakespeare particulièrement !

*Connaissez-vous la Ville de Vichy ?*

J'ai déjà joué à l'Opéra de Vichy, un lieu magnifique que l'on ne peut pas oublier. L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO serait formidable pour la ville, une reconnaissance à sa hauteur. ■

# UNE NOUVELLE PARTITION PO

«Un lieu de vie ouvert et accessible au plus grand nombre» c'est ainsi que Françoise Causin, directrice, définit ce nouveau lieu qui réunit les 940 élèves des sites de Vichy et Cusset sur 2750 m<sup>2</sup> répartis sur quatre niveaux.

Au rang des nouveautés, une salle d'orgue adaptée, des salles avec une hauteur sous plafond optimum pour le chant choral et le chant soliste mais également un Auditorium de 200 m<sup>2</sup> de 100 places assises, avec une utilisation modulable et des gradins rétractables et une acoustique soignée. Un lieu où pourront se dérouler, notamment, des stages, des concerts, des master class, les auditions des élèves même si certains rendez-vous avec le Centre Culturel de Vichy, la médiathèque et l'ensemble du territoire de Vichy Communauté seront conservés.

Très attendu, un studio d'enregistrement a ouvert ses portes pour une utilisation interne mais aussi pour des usagers extérieurs avec des professionnels formés. Il pourra également être utilisé dans le cadre de conventions de partenariat avec le Théâtre de Cusset ou pour l'accueil d'artistes en résidence.

Au conservatoire de Vichy-Cusset seront réunis deux ensembles : **Orchestre d'Harmonie de Vichy** et **La Semeuse de Cusset**. Deux associations différentes regrou-

Depuis quelques jours, le nouveau conservatoire a ouvert ses portes dans l'enceinte de la cité scolaire Albert-Londres à Cusset et accueille les élèves de l'école de musique de Cusset, du CRD de Vichy, l'orchestre d'harmonie de Vichy et La Semeuse de Cusset. Un nouveau site aux projets pluriels, aux équipements propices à la création et aux pédagogies innovantes.



pées dans un même lieu pour faire vivre le conservatoire et donner l'opportunité aux élèves de fin de second cycle et de début de troisième de collaborer. «Pour ces ensembles, c'est la certitude d'avoir des élèves du conservatoire qui intégreront les rangs».

«De nombreuses disciplines sont enseignées sur les différents sites (voir tableau). Nous répondons à la demande de l'usager en tenant compte de ses envies et des

contraintes des sites. Par exemple, Bellerive-sur-Allier travaille un répertoire traditionnel et à Vichy-Cusset, nous allons développer le département Musiques actuelles. Cela passera par la création d'une classe de Musique Assistée par Ordinateur (MAO), qui ouvrira à la fin de l'année 2019, avec atelier de musique électro (acoustique), édition de partitions sur logiciel spécifique, sonorisation, amplification, captation, création et composition

musicale.» Développer la formation musicale et l'orchestre par le numérique fait aussi partie du projet et devrait voir le jour dès le mois de janvier (apprentissage par tablettes, écrire une partition numérique, écran tactile interactif...). «Ce sont des pratiques artistiques plus ludiques. C'est actuellement l'innovation pédagogique des conservatoires.»

Les trois autres sites de Bellerive-sur-Allier, Saint-Germain-des-

## LE NOUVEAU CONSERVATOIRE MET LES ARTS AU DIAPASON

La nouvelle discipline «ARTS DE LA SCÈNE» (à compter de janvier 2020) permettra à l'élève d'évoluer dans toutes les disciplines artistiques :

- La pratique instrumentale : savoir jouer d'un instrument,
- La Formation Musicale : lire une partition,
- La pratique collective : jouer ensemble
- La pratique vocale : chanter ensemble
- L'art scénique : occuper l'espace, projeter sa voix, maîtriser son trac

- L'art scénique du mouvement chorégraphié

Cette option permettra aussi de découvrir le métier de régisseur, dans le cadre d'une convention avec le Théâtre de Cusset et l'Opéra de Vichy : comment élaborer une fiche technique et appréhender toutes les problématiques techniques liées à la mise en place de spectacles. Les élèves pourront aussi partir à la découverte de l'art du décor avec le CNCS ainsi que l'art vidéo et l'art graphique avec des professionnels.

«Il s'agit ici de replacer le musicien au cœur d'un univers global, de devenir un artiste complet, de créer des passerelles vers d'autres métiers, de susciter des vocations et tout ceci sur la base du volontariat. Ces différentes possibilités se dessineront selon les projets et les besoins des élèves : une classe de solistes qui voudrait monter une comédie musicale, les classes MAO qui voudraient monter un projet de musique électronique et graphique... Le parcours annuel des Arts de la Scène, soutenu par la DRAC, sera lié au projet des différentes classes.» ■

## UNE PARTOTHÈQUE

La partothèque (bibliothèque musicale), fonds à destination de tous, musiciens débutants ou avancés, est réorganisée avec un référencement d'ouvrages et une mise en réseau avec les médiathèques de l'agglomération via un logiciel relié au réseau des médiathèques. Cette nouveauté permettra un prêt d'ouvrages pour tout public. Son ouverture est prévue à la rentrée 2020.

# UR LES MUSICIENS DE L'AGGLO

Fossés, Saint-Yorre sont conservés dans un souci de proximité.

Au total, les Conservatoires de Vichy Communauté comptent plus de 1250 élèves et 53 enseignants et ont pour objectifs d'éduquer, de former, de stimuler, d'écouter, de transmettre par :

- Un enseignement pédagogique et artistique de qualité, instrumental, vocal et scénique adapté à tous les projets individuels et collectifs, pour les futurs mélomanes, musiciens amateurs ou musiciens professionnels.
- Des cursus de pratiques instrumentales et vocales adaptés

à tous les profils, de la petite enfance (dès 4 ans) à l'âge adulte

- Une proposition pédagogique pluridisciplinaire ouverte à toutes les esthétiques artistiques
- Des actions culturelles et éducatives sur l'ensemble du territoire
- Une formation au spectacle vivant pour des projets d'envergure inscrits dans une démarche de transversalité culturelle
- Un équipement évolutif orienté vers les nouvelles technologies numériques. ■

Plus d'informations : [www.vichy-communaute.fr/le-conservatoire/](http://www.vichy-communaute.fr/le-conservatoire/)



Découvrez le programme complet de la semaine inaugurale jusqu'au 6 décembre sur : [www.vichy-communaute.fr/inauguration-du-conservatoire](http://www.vichy-communaute.fr/inauguration-du-conservatoire)

## PARTENARIATS

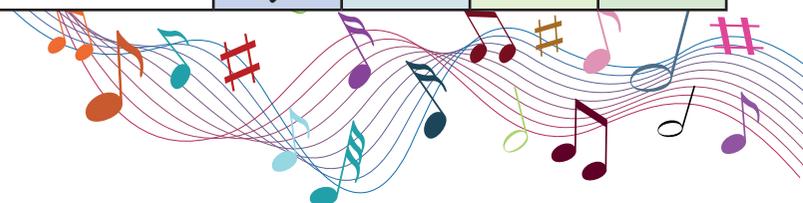
Les quatre écoles du Conservatoire de Vichy Communauté poursuivent leurs partenariats avec les établissements scolaires. Le site de Vichy-Cusset souhaite développer des projets avec le lycée Albert-Londres désormais mitoyen afin que les élèves puissent, aussi, s'appropriier le lieu.

D'ores et déjà, l'internat pourra, pendant certaines périodes être mis à disposition afin d'accueillir des stages comme durant l'été 2020 avec un orchestre de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ouverture d'une classe de composition Hip Hop devrait intervenir courant 2020.

## LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Fort d'une équipe d'artistes-enseignants, le Conservatoire de Vichy Communauté offre une activité culturelle ouverte sur l'agglomération, en partenariat avec les acteurs culturels locaux, départementaux ou régionaux.

	VICHY CUSSET	BELLERIVE	SAINT-YORRE	SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS
<b>DÉPARTEMENT DES CORDES</b>				
Violon	✓	✓	✓	
Alto	✓			
Violoncelle	✓			
Contrebasse	✓			
Guitare	✓	✓	✓	
Harpe	✓			
<b>DÉPARTEMENT DES BOIS</b>				
Flûte traversière	✓	✓	✓	✓
Clarinette	✓	✓		✓
Hautbois - Basson	✓			
Saxophone	✓	✓	✓	✓
<b>DÉPARTEMENT DES CUIVRES</b>				
Trompette	✓			✓
Trombone	✓			✓
Cor	✓			
Tuba	✓			✓
<b>DÉPARTEMENT DES PERCUSSIONS</b>				
Percussions	✓			
Batterie	✓	✓	✓	✓
<b>DÉPARTEMENT DES CLAVIERS ET INSTRUMENTS POLYPHONIQUES</b>				
Piano - accompagnement piano	✓	✓	✓	
Orgue	✓			
Accordéon diatonique		✓		
Accordéon chromatique	✓			
<b>DÉPARTEMENT FORMATION MUSICALE</b>				
Formation musicale	✓	✓	✓	✓
Éveil	✓	✓		
Musique Actuelle			✓	
<b>DÉPARTEMENT INTERVENTIONS</b>				
Intervention en milieu scolaire	✓	✓		
Musicothérapie	✓			
<b>DÉPARTEMENT VOIX - CHORALE - ATELIER THÉÂTRE</b>				
Chorale / Chant choral	✓	✓		
Chant soliste	✓			
<b>DÉPARTEMENT MUSIQUE TRADITIONNELLE</b>				
Violon		✓		
Cornemuse		✓		
Accordéon diatonique		✓		
<b>DÉPARTEMENT MUSIQUE ACTUELLE</b>				
Guitare		✓	✓	
Guitare basse		✓	✓	
<b>DÉPARTEMENT JAZZ</b>				
Trombone	✓			
Piano	✓			
Saxophone	✓			
Trompette	✓			
<b>DÉPARTEMENT MUSIQUE ANCIENNE</b>				
Traverso et flûte à bec	✓			
Clavecin	✓			





## ÉCOLES

### École Georges-Méchin :

Depuis cet été, le chantier a basculé dans sa deuxième et dernière phase. Le bâtiment de l'ancienne cantine est démolit, les interventions de gros œuvre, de cloisonnement, le passage des réseaux techniques sont en cours ainsi que la construction

du nouveau préau. Début 2020, le chantier entrera dans ses phases de second œuvre : réfection de sols, de carrelages, peintures, aménagements divers de classe. L'école devrait être entièrement rénovée pour les vacances de Pâques, une fois la cour réaménagée.

## VOIRIE

### Rue Ravy-Breton

La rénovation de la rue entre dans ses phases de finition : revêtements de trottoirs, pose de mobilier et signalisation. Les zones dallées sont totalement achevées : espace piétonnier entre la rue Paradis et la rue de l'Hôtel des Postes et jonction côté rue Clemenceau. La chaussée est remise à neuf et l'éclairage public est fonctionnel. La rue aura terminé sa métamorphose avant les fêtes de fin d'année.

### Rue Sidi-Brahim

Les interventions de rénovation et réparations des réseaux souterrains d'électricité, d'eau potable et d'assainissement s'achèvent. La réfection de la voie débute ce mois de décembre par le chantier de renouvellement des réseaux secs et de l'éclairage public jusqu'à fin janvier. Les interventions sur les trottoirs et la chaussée seront réalisées entre février et avril 2020.

### Boulevard urbain

Après de longues phases d'études et de procédures, les travaux d'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche du bd urbain ont démarré le 15 mai dernier par la construction d'une piste cyclable sécurisée sur le boulevard Alsace Lorraine à Cusset. Les travaux du boulevard se sont poursuivis cet été par la construction d'un nouveau giratoire au carrefour du boulevard Alsace Lorraine avec la rue de Romainville.

Les entreprises travaillent désormais sur la liaison nord du boulevard avec Creuzier-le-Vieux entre la rue des Soupirs et la route de Charmeil à Cusset. Ces travaux vont s'achever prochainement pour laisser la place aux archéologues dans le cadre d'une opération de fouilles approfondies en raison des vestiges datant de l'âge de bronze découverts en contrebas de la route de Charmeil. Les travaux reprendront ensuite à

## TRIBUNES DE L'OPPOSITION

### Groupe «Vichy Ensemble»

Nous n'avons jamais tant parlé d'énergie à Vichy : en effet, notre agglomération est entrée dans une démarche dite de 'territoire à énergie positive' dont la visée est d'assurer l'autonomie du bassin vichyssois en énergie renouvelable et décarbonée. Autonomie économique, tout d'abord, afin d'effacer une perte nette de 250 millions d'euros par an d'énergie (fossile) importée. Autonomie physique ensuite, tant la crise écologique annonce des risques de pénurie à 10 ans : il est donc essentiel de valoriser au plus vite les sources d'énergie disponibles sur notre territoire. Et de la géothermie à l'éolien en passant par le solaire, la

biomasse, le biogaz et l'hydroélectricité, elles sont nombreuses.

Aujourd'hui, nous sommes à l'aube d'une vague d'investissements de quelque 100 millions d'euros pour cette filière territoriale. A partir de là, soit nous décidons d'avancer et de maintenir un cap ambitieux ; soit nous reculons d'emblée et c'est l'ensemble de la transition énergétique vichyssoise qui cale pour de longues années.

Parmi les projets d'amorçage, figure celui du méthaniseur de Hauterive. Un échec sur cette installation signerait un échec de la filière biogaz du territoire et fragiliserait le portage politique

de tout autre projet local d'énergie renouvelable.

Il est donc urgent de rassurer sur ce méthaniseur, d'en rappeler les enjeux, comme d'en souligner l'exemplarité : construit sur capitaux publics, il maximisera les retombées économiques pour le territoire et ses habitants. Associant des agriculteurs locaux, il contribuera à l'amélioration agronomique et financière des exploitations. Enfin, conçu en atmosphère confinée, il sera particulièrement efficace pour ce qui est de son insertion environnementale. La production d'énergie est chose

nouvelle à Vichy, depuis qu'il y a un siècle et demi, le charbon s'est substitué au bois comme source première de chaleur : bouleversement sociétal, elle s'accompagne naturellement d'appréhensions et de résistances qu'il nous faut accueillir sereinement avec un discours de vérité. C'est le seul moyen de déjouer, à terme, les calculs de ceux qui jouent sur les peurs nourries par l'ampleur des mutations auxquelles nous sommes collectivement appelés.

Marie-Martine Michaudel,  
Isabelle Réchard, Marianne Malarmey,  
Christophe Pommeray, François Skvor  
(Tribune transmise le 10 octobre)

### Groupe «Vichy bleu Marine»

La rénovation du Plan d'eau à peine terminée, déjà se profile le rachat du Domaine Thermal d'un montant de 25 millions d'euros. Argent emprunté (20 M€) sur 23 ans et subventions diverses (5M€) en permettront l'achat.

Quels sont les biens achetés ? Les Thermes, le Parc des Sources et les trois Hôtels voisins, etc... Quel sera

le coût des rénovations et de leurs entretiens ?

On annonce déjà plus de 10 Millions d'Euros pour la rénovation du Parc de Sources, qui nous le reconnaissons en a bien besoin, il s'agit là d'une priorité.

Autant de questions que les Vichyssois et nous-mêmes sommes

en droit de nous poser, surtout s'il y a un risque d'augmentation de la fiscalité communale. On nous garantie le contraire. Les promesses ne sont jamais une certitude.

Vichy leader auvergnat des villes endettées par habitant est certain de se maintenir en tête.

La suppression de la taxe d'habi-

tation est reculée après les Municipales, serait-elle remise aux Calendes grecques ? Mais la taxe foncière, elle, a explosé dans beaucoup de communes, en mesure préventive d'une suppression qui joue à l'Arlésienne!

Marie-José Conte  
Jean-Pierre Sigaud

[www.vichybleumarine.fr](http://www.vichybleumarine.fr)

# CHANTIERS



la fin du printemps 2020 pour s'achever au 2<sup>ème</sup> semestre. Cette nouvelle infrastructure permettra d'offrir à Creuzier-le-Vieux une nouvelle voie de desserte plus adaptée que la route de Creuzier actuellement surchargée en trafic.

## ENTRÉE DE VILLE

Les aménagements se poursuivent. La plus grande partie du chantier, avenue Aristide Briand, rue Sévigné, square Albert 1<sup>er</sup>, est terminée. Les travaux se concentrent sur la zone entre le

pont de Bellerive et le carrefour à feux : rénovation des trottoirs, amélioration et sécurisation de la traversée entre les deux parcs. La réfection de la chaussée est prévue de nuit en profitant des heures les plus creuses pour intervenir.

Les travaux sur l'entrée de ville s'achèveront mi-décembre pour permettre un accès facile au centre-ville à l'occasion des fêtes de fin d'année puis des soldes. Les dernières finitions (*signalisation et mobiliers*) et plantations auront lieu en début d'année. ■



**Le conseil municipal des Jeunes de Vichy organise des matinées «ramassage de déchets» dans les quartiers.**

Une matinée

**Ramassage de déchets**



Le Conseil municipal des Jeunes de Vichy organise des matinées «ramassage de déchets» dans les quartiers. Premiers rendez-vous le 7 décembre dans le quartier des Ailes (10h à la passe à poissons), le 14 décembre dans le quartier Jeanne d'Arc (10h au Cimetière), le 11 janvier quartier cœur de ville - Jaurès - Victoria (10h départ place de la mairie), le 18 janvier quartier des Garêts (10h départ de la salle des fêtes).

Venez nombreux !

## AUTRES TRAVAUX

### ENTRE LE 2 DÉCEMBRE ET LE 31 JANVIER

26 Avenue des Célestins : aménagement d'un square suite à la démolition d'un immeuble

Rue du Coteau : création d'un parking supplémentaire proche du crématorium

Avenue Poincaré : travaux de renouvellement du réseau électrique par ENEDIS

Arrière Hôtel de Ville : début d'aménagement de parking paysagé suite à la démolition d'immeubles

Avenue de la Croix-saint-Martin : travaux d'aménagement du parking en lien avec la zone d'activités

Ville entière : campagne de mesures débit/pression sur les points d'eau de défense incendie

Barrage de Vichy : préparation des travaux de rénovation de la première vanne

Espaces verts / Plantations d'arbres

Renouvellement

- rue des Pyrénées : Tilleuls de Henry

- dans la ville : arbres détériorés par l'orage du 26/07/19 ; arbres dépéris suite à la sécheresse ; arbres abattus pour raison de sécurité.

Nouvelles plantations :

- rue Grenet : Fontanesia / boulevard Gramont : platanes d'orient



## EAU POTABLE

Conformément à la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015, Vichy Communauté s'est vue confier, en plus de la compétence assainissement, la gestion du réseau et la facturation de l'eau potable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Comme tout organisme, public ou privé, de vente d'eau potable, Vichy Communauté sera liée à ses abonnés par un contrat d'abonnement qui définit légalement les dispositions, les droits et obligations entre l'utilisateur et la Communauté d'Agglomération. Désormais, plus qu'une seule facture par an regroupant à la fois la part eau potable et la part assainissement (*traitement des eaux usées*). Afin d'accompagner ce changement, un contrat de mensualisation a été proposé par Vichy Communauté à tout le monde y compris aux personnes déjà «mensualisées».

**19 communes de l'agglomération sont concernées par ce changement :** Bellerive-sur-Allier, Vichy, Cusset, Hauterive, Abrest, Le Vernet, Mariol, Saint-Yorre, Busset, Molles, Arronnes, La Chapelle, Nizerolles, Le Mayet, Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie, Lavoine, Laprugne, La Chabanne.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service Abonnés au 04 70 30 58 98

# VICHY LAC :

## LA CONCERTATION COMMENCE !

Le Conseil Municipal du 30 septembre dernier a décidé de relancer le projet de développement urbain du quartier «Vichy Lac» et d'engager la concertation publique préalable conformément au Code de l'Urbanisme.

Le projet du nouveau quartier Vichy Lac s'étend sur un peu plus de 10 hectares de l'embouchure du Sichon jusqu'au rond-point Schumann, au bout de l'Allée des Ailes. Ce projet de renouvellement urbain comprend le stade Darragon, les abattoirs et le Lac d'Allier et s'inscrit dans une démarche d'urbanisme durable. En effet, l'ADN de Vichy est d'être une ville-parc ouverte sur l'Allier et l'objectif est de retrouver en ville une synergie avec l'eau.

Il s'agit de faire émerger progressivement un nouveau quartier en s'appuyant sur les atouts existants, notamment la vue, le prolongement des parcs et l'esplanade. L'espace urbain sera structuré pour apporter de la lumière au cœur du quartier avec plusieurs traverses piétonnes qui rythmeront et donneront le caractère du projet. L'une d'entre elles, partira du Lac d'Allier pour rejoindre le secteur des abattoirs. La circulation sera fortement apaisée à l'intérieur du quartier, avec la suppression de l'axe actuel longeant l'Allier qui sera déplacé vers l'arrière du Stade. Le site de l'école Pierre-Coulon sera conforté avec la création d'un espace cohérent entre les écoles et le gymnase. Pour cela, la dia-



Jusqu'au 15 février, vous pouvez consulter l'ensemble du projet. Donnez votre avis et participez à l'aménagement du nouveau quartier :

[www.vichy-lac.fr](http://www.vichy-lac.fr) ou [vichy-lac@ville-vichy.fr](mailto:vichy-lac@ville-vichy.fr)

Une réunion publique sera programmée (courant 2020)

gonale de circulation qui passe entre ces deux lieux sera cassée et une esplanade sera créée.

L'objectif de ce projet est de faire émerger, à travers Vichy Lac, une opération emblématique affirmant une image de modernité pour la Ville, renforçant l'identité du quartier en l'insérant dans un environnement paysager exceptionnel et proposant un cadre de vie unique pour ses résidents. ■



### Au 1<sup>er</sup> janvier la SEMIV change d'actionnaire et de nom pour devenir «Vichy Habitat»

La SEMIV investira 70M€ avec l'objectif d'accroître l'offre de logements en centre-ville d'ici à 2030 et dans le futur quartier «Vichy Lac», avec l'appui de son nouveau partenaire CDC Habitat.

